

## UN ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

Le fonctionnement de la Coop est fondé sur un principe d'**ouverture** et de **co-construction**, sur l'épanouissement de chacun·e, au respect de son rythme individuel ainsi qu'à son intégration dans l'**environnement collectif**.



### Ainsi chacun s'engage à :

- ➔ **Accueillir** et intégrer les bénévoles en faisant preuve de considération à l'égard de chaque personne dans un esprit de tolérance et de bienveillance
- ➔ Veiller à une **dynamique collective**, agréable et conviviale tout en développant un esprit d'ouverture, de coopération et de partage
- ➔ Prendre en considération les retours d'expérience et suggestions afin d'améliorer le fonctionnement des missions bénévoles
- ➔ S'inscrire dans les **valeurs**, l'éthique, la vocation et l'organisation de la Coop